



Un/une professionnel(le) petite enfance en renfort saisonnier hiver à la crèche « La Maison des Oursons » Service enfance jeunesse et vie locale (temps complet)

Contrat à durée déterminée d'1 mois

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise.

La collectivité recherche un/une agent d'animation petite enfance, pour renforcer l'équipe de son établissement d'accueil de jeunes enfants intercommunal «La Maison des Oursons » pendant les vacances scolaires d'hiver pour l'accueil touristique et saisonnier (augmentation de l'effectif de 30 à 35 enfants).

Sous l'autorité de la directrice de la structure, vous contribuerez à offrir un accueil et un accompagnement de qualité à l'enfant et sa famille, au travers d'activités et de soins individualisés, vous inscrirez vos actions dans le cadre du projet éducatif et pédagogique de la structure.

ACTIVITÉ/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales

Accueil et soins des enfants

- √ Accueil et échange d'informations avec les familles dans une relation de confiance
- $\sqrt{}$ Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition progressive des gestes et des comportements autonomes
- √ Mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant
- √ Dispense des soins quotidiens à l'enfant dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- √ Aménagement du temps et de l'espace afin de rendre le lieu le plus accueillant, sécurisant et adapté possible.

Travail d'équipe

- $\sqrt{}$ Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités d'éveil en respectant le rythme de l'enfant et en favorisant sa socialisation.
- √ Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement de la structure
- √ Participation aux réunions d'équipe

PROFIL

√ CAP d'accompagnant éducatif petite enfance (AEPE), BEP sanitaire et social, Bac pro ou BEP accompagnement soins et service à la personne, diplômes d'état d'auxiliaire de puériculture, éducatrice de jeunes enfants, infirmière ou psychomotricienne

√ Expérience souhaitée dans un poste similaire

QUALITÉS REQUISES

- √ Adaptabilité et polyvalence
- √ Capacité à travailler en équipe
- √ Bienveillance, calme, sens de l'écoute et du dialogue
- √ Curiosité, créativité, capacité d'autonomie et d'initiative
- √ Sens des responsabilités
- √ Discrétion professionnelle

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- $\sqrt{}$ Connaissance des besoins du jeune enfant et des différentes étapes de son développement psychomoteur
- √ Capacité à monter des projets et proposer des activités
- $\sqrt{}$ Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants et dans une structure petite enfance

CONDITIONS D'EMPLOI

- √ Poste ouvert par la voie contractuelle
- √ Poste basé à Villard de Lans
- √ A pourvoir à partir du 9 février et jusqu'au 6 mars 2026

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- √ Régime statutaire et indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- √ 37 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- √ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 31 octobre 2025 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors 19 chemin de la Croix Margot 38250 VILLARD-DE-LANS

Entretiens courant octobre

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la règlementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org